

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le 14 Mars et à 18H30 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Foelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (15) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia, SOULLARD Sylvie, RAFFALLI Muriel.

Absents (8) : CERANI Rachel, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, LIMONGI André, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, PACO dos SANTOS Sandrine, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (1) : CERANI Rachel donne pouvoir à ANGELINI Nathalie

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 16	Séance du 14 Mars 2023	Convocation le 09 Mars 2023
---------------------------------	------------------------	----------------------------------------------	------------------------	-----------------------------

Pour : 16 Contre : 00 Abstention : 00

Objet : Convention avec l'Association Familiale du Fiumalto pour la coordination des actions relevant du Bonus Territoire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'établir une convention entre la Commune et l'association Familiale du Fiumalto qui intervient pour la gestion et la coordination des actions relevant du Bonus Territoire 2023-2026 conformément aux accords entre la Caisse d'Allocation Familiale et l'association Familiale du Fiumalto.

Il dépose le projet de convention sur la table et invite l'assemblée à délibérer.

Où l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal :

Autorise le Maire à signer la convention entre la Commune et l'Association Familiale du Fiumalto, conformément au projet annexé à la présente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 14 Mars 2023

Le Maire
Yannick CASTELLI

